

## Procès-verbal n°4 de la Commission des Compétitions Seniors

Réunion du :	Mardi 05 Septembre 2023
À :	9h00
Présidence :	M. Jean-Marie ROUFFIAC
Présents :	Mme Cendrine MENUJER, Mr Jean-Pierre RIEU, Mr Patrick AURILLON, Mr Pierre Jean JULLIAN, Mr Claude LUGUEL
Excusés :	

**Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@occitanie.fr.)**

**Seuls les courriels identifiés avec le NOM, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par le district.**

**A défaut du respect des prescriptions ci-dessous énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (Cf ART 17.1 du règlement intérieur du District).**

*Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.*

### Approbation des procès-verbaux

La Commission approuve le PV N° 03 de la réunion du 28 Août 2023.

### MODIFICATION AU CALENDRIER

➤ **COUPE OCCITANIE** (Phase District)

Suite à la qualification en Coupe De France des clubs de :

1. ROUSSON R2
2. VERGEZE EP R3
3. GENERAC D1
4. ST PRIVAT LES VIEUX D2
5. ANDUZE R3
6. UCHAUD R2
7. MARGUERITTES R3
8. VAL DE CEZE D1
9. BESSEGES D1
10. MANDUEL D2
11. SUMENE D1
12. VAUVERT R2

**Les rencontres suivantes sont reprogrammées au mercredi 20/09/2023 à 20h00 :**

1. \* ANDUZE R3 / NIMES CHEMIN BAS R2
2. LES SAINTES OL D1 / ROUSSON R2
3. NIMES SOLEIL LEVANT 1 D1 / VERGEZE EP R3
4. \*GENERAC D1 / UCHAUD GC R2
5. ST PRIVAT D2 / MONOBLLET R3
6. \* MANDUEL D2 / MARGUERITTES R3



7. \* VAL DE CEZE D1 / BEUCAIRE 2 R3
8. BESSEGES D1 / VAUVERT R2
9. ST CHRISTOL LES ALES D2 / SUMENE D1

\*Les clubs recevant qui ne possèdent pas l'éclairage devront trouver un terrain de repli ou le match sera inversé (Prochain tour de Coupe Occitanie le 01/10/2023)

Les clubs sont conviés de se rapprocher auprès du secrétariat du District

## ➤ CHAMPIONNAT

### **Dépt 2 Poule B**

**Match N° : 26272542 Du 10/09/2023**

**ST CHRISTOL AS 1 / NIMES SOLEIL LEVANT 2**

La rencontre ST CHRISTOL AS 1 / NIMES SOLEIL LEVANT 2 initialement prévue le 10/09/2023 est reportée au Dimanche 17/09/2023 à 15h00 sur le stade DU ROURET à ST CHRISTOL AS. (Accord des deux clubs)

### **Dépt 4 Poule C**

**Match N° : 26879671 Du 10/09/2023**

**FC ST QUENTIN / ST LAURENT DES ARBRES 1**

La rencontre FC ST QUENTIN / ST LAURENT DES ARBRES 1 initialement prévue le 10/09/2023 est reportée au 17/09/ 2023 à 15h00 sur le stade de ST QUENTIN. (Accord des deux clubs)

### **Dépt 4 Poule D**

**Match N° : 26298177 Du 10/09/2023**

**LES TROIS MOULINS 2 / CHEMIN BAS 3**

La rencontre LES TROIS MOULINS 2 / CHEMIN BAS 3 initialement prévue le 10/09/2023 est reportée au 17/09/2023 à 15h00 sur le stade des TROIS MOULINS. (Accord des deux clubs)

## FORFAIT MATCH

### **Dépt 1 Poule Unique**

**Match N° 26272258 du 10/09/2023**

**AC PISSEVIN 1 / CABASSUT FC 1**

- Par courriel en date du 05/09/2023 le Président du club de AC PISSEVIN nous informe que son équipe 1 ne pourra se déplacer à CABASSUT FC 1 le dimanche 10/09/2023 (Manque effectif, absence de l'entraîneur)

Le club AC PISSEVIN 1 est battu par forfait moins un point au classement.



**Dépt 4 Poule A**

Par courriel en date 04/09/2023 le Secrétaire du club de VATAN nous informe de son retrait de son équipe réserve.

**Dépt 4 Poule B**

Par courriel en date 04/09/2023 le Président du club de CANAULES nous informe de son retrait de son équipe réserve suite à un manque d'effectifs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

**Le Président**

Mr Jean Marie Rouffiac

**Le Secrétaire de séance**

Mme MENUQUIER Cendrine